

Pour les agents biologiques, forte progression des expositions dans le contexte de pandémie grippale de 2009

En 2010, 18 % des salariés du secteur privé déclarent avoir été exposés à des agents biologiques, lors de la dernière semaine travaillée, contre 12 % en 2003 et 10 % en 1994. Cette progression concerne particulièrement les employés de commerce et de service, ainsi que les ouvriers qualifiés ou non. Ce sont surtout les expositions à des agents biologiques émanant d'autres personnes qui progressent. Elles concernent 5 % des salariés en 1994, 6 % en 2003 et 10 % en 2010. En revanche, les expositions aux agents biologiques émanant d'animaux sont restées stables sur la période, aux alentours de 2 %.

Une variation inégale des contraintes physiques

En 2010, 40 % des salariés étaient soumis à au moins une contrainte physique intense dans leur travail, lors de la dernière semaine travaillée, soit 46 % de moins qu'en 1994.

Le chiffre des salariés exposés à des manutentions manuelles est en légère baisse depuis 1994, atteignant 6 %. Les ouvriers non qualifiés sont les plus exposés.

La proportion des salariés exposés aux contraintes posturales (position à genoux, accroupi, en torsion, maintien du bras en l'air, etc.) est, lui, stable entre 2003 et 2010, après avoir légèrement diminué entre 1994 et 2003, à l'exception des employés de commerce et de service et des ouvriers non qualifiés, pour lesquels les contraintes posturales augmentent.

La proportion des salariés exposés à la conduite professionnelle s'est stabilisée entre 2003 et 2010, autour de 26 %.

Contraintes organisationnelles et relationnelles

Entre 2003 et 2010, en revanche, les rythmes de travail se stabilisent, alors que l'autonomie des salariés les plus qualifiés recule.

Sur cette dernière période, les salariés interrogés se plaignent moins sou-

vent de manquer de moyens pour faire correctement leur travail, mais ils signalent plus fréquemment subir des comportements hostiles, ou ressentis comme tels, dans le cadre du travail. Les contacts avec le public ont augmenté, mais le nombre d'agressions est en diminution.

Certes, il existe plusieurs sources de données chiffrées ou qualitatives pour participer au diagnostic de besoins et à la cartographie des risques professionnels, mais l'enquête Sumer 2010, qui présente des chiffres récents sur l'exposition aux risques professionnels, est une source qui mérite d'être prise en compte.

Soyons-en sûrs, ce premier article sur les données 2010 et l'évolution entre 1994 et 2010 va vous permettre d'opérer des comparaisons ou des extrapolations, qui seront complétées par les articles à venir, dont nous vous informons. Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger cet article à l'adresse suivante : <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2012-023.pdf>.



À noter

Rendez-vous à Clermont-Ferrand du 5 au 8 juin 2012

32^{èmes} Journées Nationales de Médecine et Santé au travail

Du 5 au 8 juin prochain se dérouleront, à Clermont-Ferrand, les 32^{èmes} Journées nationales de médecine et Santé au travail. Pour tenir compte de l'évolution du contexte institutionnel et des réflexions menées par les acteurs de la Santé au travail sur les moyens de réaliser leurs missions et de préserver le sens de leur action, ce rendez-vous s'intéressera aux neuf thèmes suivants :

1. Responsabilités en matière de santé mentale dans l'entreprise : conditions et enjeux du "bien-faire", du "bien-vivre" et du "bien-être" au travail.
2. Santé au travail et promotion de la Santé.
3. Cœur et travail.
4. L'équipe Santé au travail : le médecin du travail, manager.
5. Surveillance épidémiologique et vigilance en milieu professionnel.
6. Surveillance biométriologique en Santé au travail.
7. Addictions et travail.
8. Information sur les dangers et les risques en milieu professionnel.
9. Risques émergents et communications diverses.

Ces journées sont destinées à tous les acteurs de la Santé au travail. Et, comme pour les précédents congrès nationaux de médecine et santé au travail, le Cisme, aux côtés de la Docis et de l'Àfometra, sera présent sur son stand n° D2, où nous vous accueillerons pour vous présenter nos travaux et répondre à vos questions, et interviendra au travers d'une communication¹ et d'un poster².

1 : Le jeudi 7 juin de 17h00 à 17h15 – Session C4 : L'équipe Santé au travail ; le médecin du travail, manager – "Quelles sont les règles juridiques et les responsabilités encadrant les relations entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire ?"

2 : "Des Thésaurus Harmonisés pour faciliter la surveillance épidémiologique et la vigilance".

